



Poules Pondeuses

Ce secteur est en forte croissance. Depuis 2009, les volumes vendus ont plus que doublé (17 millions d'œufs par an en 2012), le nombre d'élevages a fortement augmenté. On compte 42 élevages dans la région, principalement des ateliers complémentaires à une activité principale, et le mouvement de conversion se poursuit. Cependant, l'activité est très dépendante de l'alimentation dispensée aux animaux. La disponibilité en céréales bio, a fortiori locale, entraîne des tensions. Encourager les conversions en céréales permettrait de maîtriser l'origine et le prix de l'aliment.

Grandes Cultures

Au regard du poids des grandes cultures dans l'ensemble de l'agriculture régionale (68 % de la SAU), des marges de progression importantes existent dans le développement des grandes cultures bio (20 % de la SAU).

La dynamique de conversion passe par la valorisation et l'encouragement des conversions progressives et collectives, l'analyse fine de la composition capitalistique des exploitations (part de la main d'œuvre, part des machines) pour agencer des stratégies, la valorisation de l'ensemble des cultures de la rotation (assolement très diversifié en bio) via notamment la diversification des débouchés et des opérateurs.

Arboriculture

L'arboriculture était une filière importante il y a 30 ans. Elle a considérablement reculé sauf en bio. Plus de 20 % des arboriculteurs basse-tige de la région sont passés en AB. Il existe des opérateurs régionaux 100 % bio et des circuits courts rodés.

En arboriculture haute tige, la région compte 44 ha de prés-vergers essentiellement dans l'Avesnois et valorisés en jus.

Pour progresser, cette filière a besoin de recherche (variétés, auxiliaires, etc.) et de formation.



© C. Waeghemacker

L'agriculture biologique en Nord-Pas de Calais

État des lieux 2013



**RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS**

1-État des lieux

Amont

Fin 2012, la SAU en AB s'élève à 0,95% de la SAU du NPDC soit 7774 ha (source Agence Bio). On compte à la même date 284 fermes bios.

Ces chiffres placent la région en queue de peloton par rapport aux autres régions de France. Si l'on considère 23 régions (l'Outre-Mer en constituant une) : le NPDC est 18^e sur 23 au regard du nombre de producteurs et 22^e sur 23 au regard de la part de SAU certifiée.

L'élevage laitier et le maraîchage sont les deux principales productions de l'AB en région NPDC. Elles se déploient principalement dans des territoires régionaux favorables : dans l'Avesnois et le Boulonnais pour l'élevage laitier et autour de Lille-Béthune pour le maraîchage. Reflet de cette situation, les systèmes de production liés à l'élevage (bovins lait, polyculture et polyélevage) dominent au sein des fermes bios. Logiquement, dans l'assolement des exploitations en AB, les prairies prédominent.

Derrière cette double prédominance (élevages laitiers/maraîchage), se cache une grande diversité des productions en AB, reflet de la diversité de l'agriculture régionale dans son ensemble : grandes cultures, pommes de terre, arboriculture, poules pondeuses, viande, apiculture, etc. Les céréales tiennent ainsi une part importante même si cette part reste faible dans une région de grandes cultures.

Aval

Fin 2012, 511 opérateurs économiques régionaux ont une activité bio en NPDC. 75 % sont des préparateurs qui transforment et/ou conditionnent. L'échelle régionale n'est cependant pas la bonne pour considérer ces opérateurs qui opèrent à une échelle inter-régionale voire nationale. Les productions régionales ne sont pas forcément transformées en NPDC, notamment parce que les outils actuels sont dimensionnés pour le conventionnel et ne permettent pas de répondre à de faibles volumes bio.

2-Tendances, objectifs, évolutions majeures

Amont

L'AB dans le NPDC a connu depuis 15 ans trois périodes.

- 1999-2002 : Partie de 2000 ha de SAU et d'une certaine d'exploitation en 1999, elle connaît une progression jusqu'en 2002 où les surfaces cultivées atteignent un peu plus de 3000 ha pour 150 fermes.
- 2002-2008 : Une période de stagnation s'étend alors jusqu'en 2008, période liée à l'instabilité du dispositif d'aides à la conversion en vigueur à cette époque.
- 2008-2012 : On note à partir de là une très nette progression des conversions qui porte le nombre de fermes à 284. Conjuguée à une légère augmentation de la taille des exploitations, cette progression des conversions porte le nombre de hectares menés en bio à 7774 fin 2012.

Le boom des conversions en 2008-2009 s'explique par les facteurs suivants :

- moyens déployés à l'occasion du Grenelle de l'environnement.
- conjoncture agricole difficile : prix des intrants et de l'énergie, crise du lait. Ainsi, la majorité des conversions à partir de 2009 ont lieu dans le secteur laitier, ce qui renforce les traits caractéristiques de l'AB en NPDC.

Aval

Entre 2008 et 2012, une centaine de nouveaux opérateurs ont été recensés ce qui représente une augmentation de 100 %. Ces nouveaux opérateurs se répartissent dans l'ensemble des secteurs alimentaires. Des marges de développement importantes existent notamment dans la viande et la boulangerie.

Ces chiffres encourageants ne changent cependant pas encore la donne : les outils de transformation et distribution existants sont conçus pour le conventionnel et sont inadaptés aux volumes actuels en bio ce qui amène les transformateurs de taille critique à organiser des circuits longs, extérieurs à la région.



3 - Regard par filières

Lait

Entre 2008 et 2011, la production de lait a poursuivi sa progression, grâce à la démarche incitative des collecteurs, et atteint aujourd'hui un palier d'équilibre entre l'offre et la demande. Cette croissance rapide s'est ralentie en 2012. Pour relancer les conversions, il faut à la fois assurer l'organisation de l'aval (lait comme viande) et déborder leur cadre naturel : les zones herbagères.

Cela suppose donc de convertir des systèmes plus intensifs. Il faut inventer des formes de soutiens et de coopérations entre polyculture sans élevage et élevage, notamment autour du fourrage.

Viandes

Les filières régionales sont aujourd'hui quasi-inexistantes. Les bovins laitiers sont abattus et transformés hors de la région quand ils ne sont pas vendus en conventionnel. Les fermes biologiques orientées vers la production d'autres viandes sont peu nombreuses et exclusivement orientées vers la vente directe et les circuits courts. Les volumes concernés ne permettent pas d'envisager d'autres solutions. Une nouvelle filière s'est mise en place en 2011 avec la coopérative Cévinor en direction de la RHD régionale. L'abattoir de Valenciennes a été certifié en bio mais son équilibre économique reste précaire.

Pour développer la production de viande et atteindre un seuil critique pour les filières, il faut répondre aux enjeux que représente une conversion : risques, contraintes sur l'alimentation et la gestion des effluents, baisse de chargement, baisse de revenus. Là encore, une piste réside dans les échanges de fourrage entre polyculture sans élevage et élevage mais aussi dans la valorisation de la viande (notamment auprès de la RHD) et le développement de filières pour les productions orphelines (porcs et volailles de chair).

Maraîchage

Le maraîchage n'occupe que 3 % de la SAU bio mais il représente l'activité principale de 32 % des fermes bio. Les légumes sont pour la plupart vendus en circuits courts, les producteurs combinant plusieurs circuits de vente. Seules les plus grandes exploitations (> 3-4 ha) vendent de manière régulière en circuit long.

La croissance vient plutôt d'installations que de conversions (seulement 20 % des nouvelles exploitations en 2011). Les clés de croissance sont : la formation initiale et continue des maraîchers, la satisfaction des besoins en main d'œuvre, des aides publiques découplées de la surface, une politique foncière adaptée de la part des collectivités territoriales.

